

# Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 1, numéro 2, décembre 2001

THE MANITOBA  
HUMAN RIGHTS  
COMMISSION



LA COMMISSION DES  
DROITS DE LA PERSONNE  
DU MANITOBA

Visitez notre site Web à l'adresse

suiivante : [www.gov.mb.ca/hrc](http://www.gov.mb.ca/hrc)



## Des centaines d'élèves assistent à la conférence de sensibilisation des jeunes

Arrivant par autobus, minibus ou voiture, plus de deux cent trente élèves se sont rassemblés à Winnipeg pour participer à la première conférence de sensibilisation des jeunes parrainée par la Commission des droits de la personne du Manitoba.

« Cette conférence valait bien le déplacement en autobus qui a duré seize heures », a dit un élève vers la fin de la journée.

M. Jerry Woods, vice-président de la Commission des droits de la personne du Manitoba, a ouvert la conférence en mentionnant le grand trajet que bon nombre d'élèves, d'enseignants et d'accompagnateurs ont dû faire pour venir. « Certains d'entre vous viennent du Nord : Lynn Lake, Thompson, Flin Flon, Oxford House et Snow Lake. Je vous souhaite la bienvenue. ». Au total, vingt-trois écoles du Manitoba ont participé à la conférence.

Les élèves avaient la possibilité de participer à deux des quatre ateliers offerts. Voici leurs titres : « Nothing to Cheer About », « Backlash », « Working Blues » et « Bully Alert ».

L'atelier « Nothing to Cheer About » portait sur le harcèlement dans le domaine du sport. Le conférencier invité, M. Kevin Chief, a présenté une vidéo sur l'équipe de basket-ball de l'Université de Winnipeg. M. Chief a été membre de cette équipe pendant cinq ans, les deux derniers en tant que capitaine. La vidéo portait sur les antécédents différents et uniques des joueurs et montrait comment ces différences servaient à les rapprocher. De plus, afin d'aider les élèves à mieux comprendre la question des droits de la personne dans le domaine des sports, les animateurs ont distribué des sommaires de cas et ont discuté des violations possibles des droits. Comme l'a dit un des élèves, « l'atelier sur les sports a été formidable, car il nous concernait vraiment ».

L'atelier « Working Blues » traitait des droits de la personne dans le domaine de l'emploi. La plupart des élèves avaient un emploi à temps partiel ou un emploi d'été. Ils ont parlé d'incidents personnels et d'expériences que leurs amis avaient vécues. Ils ont témoigné de l'intérêt à divers sujets allant de la discrimination et du harcèlement en milieu de travail au code vestimentaire. Les animateurs ont également expliqué aux élèves le concept de l'adaptation aux besoins spéciaux, que ce soit par rapport à une invalidité, à une grossesse ou à une croyance religieuse.

M<sup>me</sup> Shahina Siddiqui, coordonnatrice des relations

Suite à la page 2

### Journée de deuil : le 6 décembre 1989

Les droits en question  
de M<sup>me</sup> Janet Baldwin, présidente

Le 6 décembre a marqué la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Cette journée est destinée à rappeler le triste souvenir du massacre de quatorze jeunes femmes à l'École Polytechnique de Montréal en 1989. Cela fait déjà douze ans que cette tragédie a eu lieu et nous nous demandons toujours pourquoi. M<sup>me</sup> Diana Bronson a fourni une réponse simple lorsqu'on l'a interviewée à l'émission *Morningside* de la radio CBC, peu de temps après cette journée tragique. « Quatorze femmes sont mortes pour une seule raison : c'étaient des femmes. Leurs collègues de classe masculins sont toujours en vie pour une seule raison : c'étaient des hommes », avait-elle déclaré.

Ces femmes tentaient de réussir dans une profession à prédominance masculine. Ce jour-là, l'avenir brillant de quatorze jeunes étudiantes en génie a été anéanti.

Si vous croyez que les actes de violence commis contre les femmes diminuent, vous vous trompez. En dépit de l'événement horrible du 6 décembre 1989, la violence faite aux femmes continue à se propager dans notre société. Chaque semaine, au moins une femme ou une adolescente est assassinée par son époux ou par son petit ami au Canada. Chaque minute une femme ou une fille est agressée sexuellement quelque part dans notre pays. Maintenant nous savons pertinemment qu'il existe des régimes internationaux qui recèlent des terroristes et répriment les femmes.

Récemment, j'ai assisté à la première conférence de sensibilisation des jeunes de la Commission des droits de la personne du Manitoba. Les élèves qui y prenaient part ont parlé du problème de l'intimidation et du harcèlement. Maintenant, ces jeunes sont notre avenir.

C'est le moment de faire une pause en souvenir de ces quatorze femmes et de réfléchir sur ce que chacun pourrait faire pour éliminer toutes les formes de violence faites aux femmes. C'est aussi le moment de penser aux élèves d'aujourd'hui et de nous dire que nous ne voulons plus réentendre cette réponse simple, mais tristement vraie, à la question « pourquoi ».



### Suite de la page 1

communautaires du Manitoba Islamic Centre, a été la conférencière invitée de l'atelier « Backlash ». M<sup>me</sup> Siddiqui a parlé de la manière dont les attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis ont fait ressortir les stéréotypes et les préjugés qui existaient déjà vis-à-vis des Musulmans. Elle a toutefois terminé son discours sur une note positive : « Il est difficile d'imaginer que quelque chose de positif ait pu résulter de cette terrible journée, mais s'il fallait trouver quelque chose, on pourrait dire que l'on cherche maintenant à mieux comprendre l'Islam et les Musulmans ».

Mahwash Rajput, une élève de l'école secondaire Dakota qui accompagnait M<sup>me</sup> Siddiqui, a dit combien elle était peinée de savoir que c'étaient des gens de sa religion qui avaient commis ces crimes. Elle a toutefois ajouté qu'elle était en colère contre les gens qui lui en voulaient. Elle a même parlé d'une amie qui s'est fait cracher dessus alors qu'elle attendait l'autobus. Ses parents, a-t-elle dit, craignent pour sa sécurité. Cet atelier a été indéniablement celui qui a suscité le plus de commentaires durant la conférence.

L'intimidation est un problème qui préoccupe presque tous les élèves, ce qui s'est confirmé par le nombre d'élèves qui ont participé à l'atelier « Bully Alert ». En effet, la salle était pleine lors de cette première séance. Tout d'abord, les élèves ont parlé de ce qu'ils savaient sur ce problème et ont partagé leurs propres expériences. Ils ont dit que ces élèves « tyranniques » avaient des préjugés, se sentaient mal dans leur peau et étaient intimidants et cruels. Certains ont dit que ces jeunes avaient un besoin de contrôler les autres car, comme a suggéré un élève : « Ils sont incapables de contrôler certains aspects de leur vie ». Un autre élève a parlé aussi de la crainte

*M. Ian Ross revient tout juste du Fringe Festival d'Édimbourg, en Écosse, où il a présenté sa pièce de théâtre fareWel, à laquelle on avait décerné le Prix du Gouverneur général. Sa présentation pendant le dîner a été un des instants les plus marquants de la conférence.*

de vengeance si l'on dénonçait un « tyran » aux autorités. Bien que ce sujet controversé ait fait bien réfléchir les élèves, beaucoup ont quitté la conférence avec le désir d'en savoir plus sur leurs droits en vertu du *Code des droits de la personne* du Manitoba et sur la manière dont ces droits se rapportent à l'intimidation.

La Commission a choisi de publier cet atelier particulier sur son site Web. L'atelier a été enregistré et sera programmé en une séquence vidéo de vingt minutes. La vidéo sera accompagnée d'un texte en Flash pour aider les élèves à comprendre ce que le *Code des droits de la personne* précise sur l'intimidation et le harcèlement.

La conférence de sensibilisation des jeunes 2001 était également axée sur les Autochtones. Pour respecter ce thème, M. Nelson James, aîné de la réserve Rousseau River, a ouvert la conférence en prononçant quelques paroles d'encouragement. M<sup>me</sup> Rosanna Deerchild, ancienne journaliste au quotidien le *Winnipeg Sun*, qui occupe actuellement le poste de réalisatrice du journal télévisé du Aboriginal Peoples Television Network, a prononcé le discours-programme. Ces deux personnes parlaient à bon escient, car elles ont grandi et travaillé au Manitoba en tant qu'Autochtone.

Pendant le dîner, les élèves ont été divertis par M. Ian Ross, également connu sous le nom de « Joe from Winnipeg ». M. Ross a parlé de sa vie privée et de la manière dont il a créé son alter ego. En tant que « Joe from Winnipeg », M. Ross a prononcé trois monologues qui ont fait rire l'auditoire pendant vingt minutes.

La conférence a pris fin avec l'attribution de prix de présence et les résultats d'un concours vidéo. L'école communautaire Aurèle-Lemoine a gagné le prix de la meilleure vidéo et a reçu un certificat cadeau de 1 000 \$ du magasin Advance Electronics. La deuxième place et un certificat cadeau de 500 \$ ont été décernés à l'institut collégial R.D. Parker. L'école Killarney a obtenu une mention honorable.

L'heureuse gagnante du grand prix de présence, un vélo tout terrain, était Shauna Bighetty de Lynn Lake. La Commission des droits de la personne du Manitoba tient à remercier tous les élèves, enseignants et accompagnateurs qui ont participé à la conférence.

## Pour communiquer avec nous

### Winnipeg :

175, rue Hargrave, 7<sup>e</sup> étage  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3R8  
Courriel : hrc@gov.mb.ca  
Tél. : (204) 945-3007  
Télé. : (204) 945-1292

Sans frais : 1 888 884-8681

ATME : (204) 945-1292

### Brandon :

Édifice du gouvernement provincial  
340, rue Ninth  
Brandon (Manitoba) R7A 6C2  
Tél. : (204) 726-6261

Sans frais : 1 800 201-2551

Télé. : (204) 726-6152

ATME : (204) 726-6035

### Le Pas :

Centre de commerce Otineka,  
2<sup>e</sup> étage

C.P. 2550

Le Pas (Manitoba) R9A 1M4

Tél. : (204) 627-8270

Sans frais : 1 800 676-7074

Télé. : (204) 623-5404

ATME : (204) 623-7892

## Nous tenons à remercier les commanditaires et donateurs suivants :

Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) local 341  
Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) local 830  
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier  
Manitoba Metis Federation Inc.  
Winnipeg Local Management Board  
Manitoba Metis Federation Inc.  
Bureau régional de Winnipeg  
M<sup>me</sup> Janet Baldwin, présidente  
Commission des droits de la personne du Manitoba  
Manitoba Hydro  
Social Planning Council of Winnipeg  
Artspace  
Manitoba Moose  
Compagnie du Nord-Ouest  
Office national du film du Canada  
Tourism Winnipeg  
Winnipeg Local Management Board  
Affaires autochtones et du Nord  
Association des centres d'accueil du Manitoba  
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba  
Median Credit Union  
Peace Hills Trust  
Aboriginal Council of Winnipeg